

**Zeitschrift:** Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Privatschulen

**Band:** 60 (1987)

**Heft:** [2]

**Rubrik:** Informationen Schule Schweiz = Informations scolaire suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*L'enseignement privé suisse romand*

**Pour la défense du français**

*A la fois musique et architecture, la langue française a un brillant défenseur en la personne de M. Jean Humbert. Il vient de recevoir un juste hommage de la part de ses collègues, professeurs de l'enseignement privé, lors d'un séminaire réunissant des délégués d'institutions de Suisse romande.*

Le français est un bien bel instrument, lorsqu'il est entre les mains d'un interprète comme M. Jean Humbert. Ses étudiants ont eu le privilège d'explorer avec lui la richesse profonde des mots que l'usage quotidien a terni. En poète et érudit, il leur restitue leurs couleurs originelles à la lumière de l'étymologie. La carrière d'enseignant de M. Humbert s'est déroulée dans le canton de Fribourg. Il y a fait ses études à l'université, et a été nommé plus tard, lecteur de français. Il a fait ses premières expériences dans l'enseignement, déterminantes pour lui, à l'Institut Stavia à Estavayer, où il a initié de jeunes étrangers à la langue française. M. Humbert s'y est consacré depuis sans faillir.

En pédagogue enthousiaste et dévoué, il a participé pendant quarante ans à la commission des examens, une tâche harassante et parfois ingrate qui amenaient les experts à se déplacer dans toutes les écoles et institutions de Suisse romande. Depuis

1946, il a vu défiler devant lui plus de quatre mille étudiants. C'est à un ami et collègue de longue date, M. Emile Regard, président de la Commission des examens et vice-président de l'association des écoles d'enseignement privé que revenait le plaisir de remettre à ce chevalier de la langue française un diplôme d'honneur sur parchemin, ainsi que des fleurs pour Mme Humbert dont la tendresse vigilante a permis l'éclosion de tant d'œuvres.

Ce fut ensuite le tour de M. Emile Regard de recevoir un hommage de la part de M. John Voumard, président de l'Association des écoles d'enseignement privé. C'est à M. Regard que l'on doit la fondation des écoles Benedict de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds. Il a été l'initiateur et le coordinateur des examens de français. C'est lui également qui est à l'origine de la fondation de l'Association des écoles privées neuchâteloises, en 1945. Toujours sur la brèche, il a pris en charge les prochains examens de français de 1987. Ils seront étendus aux quinze institutions romandes, associées qui prendront dès lors la responsabilité de l'organisation des examens.

Les délégués des institutions et écoles privées de Suisse romande ont ensuite participé à un séminaire sur l'enseignement du français notamment pour les élèves de langue étrangère.

FAN 18. 11. 86